



Appel à manifestation d'intérêt pour le financement de projets de Recherche et Développement dans les domaines : - Traitement des lixiviats de décharges contrôlées - Traitement des boues de STEP

Contexte :

Conscient de l'état de dégradation de son environnement, le Maroc a récemment mis en œuvre d'importants plans et programmes de mise à niveau environnementale. Pour répondre à la problématique de la gestion des eaux usées et des déchets solides, le Programme National d'Assainissement Liquide et de Purification des Eaux Usées (PNA) et le Programme National de gestion des Déchets Ménagers et assimilés (PNDM) ont été lancés respectivement en 2006 et 2008.

Cependant, malgré les efforts déployés, ces programmes rencontrent des difficultés, notamment en matière d'élimination et de gestion des boues, dans le cas des STEP, et des lixiviats, dans le cas des décharges contrôlées.

Devant ce constat, et dans le cadre de la promotion de la recherche scientifique, l'innovation et le développement technologique dans les domaines prioritaires de l'environnement, le Ministère délégué chargé de l'Environnement (MdE), avec l'appui technique de la coopération allemande au développement durable (GIZ) dans le cadre de son Programme de Gestion et de Protection de l'Environnement (PGPE), a mis en place un Programme national visant à promouvoir et renforcer les activités de Recherche & Développement (R&D) pour proposer des solutions techniques adaptées aux problématiques nationales.

Ce Programme d'appui à la R&D appui également la mise en œuvre de la loi-cadre n° 99-12 portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable telle que préconisée dans son article 18.

Description du Programme R&D :

Le programme consiste à financer des projets de recherche d'une durée de 6 à 10 mois maximum. Le but est de promouvoir la recherche nationale afin de trouver des solutions de traitement efficaces à la problématique des boues des stations de purification et des lixiviats des décharges contrôlées.

La recherche de solutions peut concerner la diminution de production et/ou le traitement et la valorisation. Pour cela, les soumissionnaires seront invités via le dossier d'appel à projets à démontrer la pertinence de leurs idées et leur capacité à mener à bien les recherches pour avoir des résultats concrets. Les solutions les plus pertinentes seront implémentées et présenteront alors un grand pas pour le développement de la recherche scientifique au Maroc.

Critères de qualification :

- 1- Représenter :
 - un établissement universitaire.
 - un établissement de formation des cadres.
 - un établissement public de recherche.
 - un consortium de chercheurs.
- 2- Avoir des qualités démontrées dans le domaine de la recherche scientifique.
- 3- Connaître la problématique et avoir les connaissances techniques nécessaires pour la recherche dans le domaine de l'environnement.

Il serait par ailleurs souhaitable de disposer d'un partenariat avec le secteur privé et/ou avec des équipes de recherche internationales.

Constitution des dossiers de réponse au présent Appel à manifestation d'intérêt

Les dossiers doivent contenir les éléments suivants :

- 1- Une note présentant les capacités scientifiques et techniques et les projets de recherche réalisés dans le domaine de l'environnement par le laboratoire soumissionnaire (ou des laboratoires s'ils se présentent en tant que consortium).
- 2- Les CV des chercheurs qui seront impliqués ultérieurement dans le projet de R&D.
- 3- Les publications pertinentes et les brevets d'invention de l'équipe de recherche.

La date limite d'envoi des dossiers de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt est fixée au 20 juin 2014 à 17h00.

Les dossiers sont à envoyer par voie électronique.

Prochaines étapes :

Les dossiers de réponse au présent appel à manifestation d'intérêt seront évalués par des experts qui vont sélectionner une liste restreinte d'institutions qui recevront le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) et le Règlement de Consultation (RC) pour les orienter à préparer les dossiers techniques et financiers de leurs projets. Le mois de juillet 2014 sera consacré à la préparation de ces dossiers.

POUR PLUS D'INFORMATION, PRIERE DE CONTACTER :

Mme Aziza BENNANI

Chef de Service « Recherche Scientifique »
Ministère délégué chargé de
l'Environnement
Téléphone : 06-73.08.29.19.
azizabennani01@gmail.com

Mme Hasnaa Chehabi

Service « Recherche Scientifique »
Ministère délégué chargé de
l'Environnement
Téléphone : 06-61.05.21.70
Chehabi70@yahoo.fr